

PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES 10H

Objectifs

- Connaître ses compétences innées
- Comprendre son rythme de fonctionnement interne
- Déterminer l'environnement de travail qui nous est le plus favorable
- Être capable d'identifier ce qu'on souhaite faire évoluer dans notre situation professionnelle actuelle
- Valider un projet professionnel en cohérence avec nos compétences innées

Public

Salarié, demandeur d'emploi, indépendant souhaitant avoir une validation sur son évolution professionnelle et une meilleure connaissance de ses motivations profondes en ayant un projet déjà défini.

Programme

Le Bilan de Compétences est inscrit dans un code réglementé. Voir les Articles R. 6322-36 et suivants du Code du Travail.

1/ Phase préliminaire : 2h

- Destinée à confirmer l'engagement du salarié dans sa démarche, définir et analyser la nature des besoins, l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques utilisées (test, entretiens...).

2/ Phase d'investigation et d'analyse : 6h

- Les motivations, intérêts professionnels et personnels du salarié sont analysés. Ses compétences et aptitudes sont identifiées. Les possibilités d'évolution professionnelles sont définies.

3/ Conclusion et suivi : 2h

- Un document, remis au salarié, présente les résultats détaillés de la phase d'investigation, recense les éléments susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel ou d'un projet de formation, précise les principales étapes de la mise en œuvre du projet et les préconisations du formateur. Les résultats du bilan appartiennent au salarié : ils ne sont communiqués à un tiers qu'avec son accord.
- Un suivi post bilan est proposé à 3 ou 6 mois.

Moyens pédagogiques

- Formation réalisée dans le centre de formation ou en distancielle
- Démarrage possible de la première journée en collectif puis 100% en individuel
- Tests de personnalité réalisés en ligne puis exercices pendant les séances adaptées au besoin
- Restitution avec projection, exercices avec tableau, paperboard et supports papiers et/ou numériques pour travailler les objectifs.

Modalités d'évaluation

Un questionnaire de positionnement est remis au démarrage du bilan puis une évaluation est faite par le stagiaire en fin de bilan afin de vérifier la progression des apprentissages et les connaissances acquises.

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de Handicap. WC non accessibles aux fauteuils roulants. Adaptation sur demande pour personnes déficientes visuelles

Evaluation

- Remise du livret en fin de bilan
- Validation des acquis en fin de formation
- Suivi à 6 mois des plans d'action définis à l'issue du bilan

Durée et délai d'accès

- 10 h réparties sur environ 6 semaines à raison de 2h par RDV
- Délai de constitution du dossier :
 - 3 semaines pour un dossier pôle emploi ou prise en charge entreprise
 - 1 semaine pour un dossier CPF ou une prise en charge entreprise
 - 1 mois pour une prise en charge OPCO pour les TNS

Lieu de la formation

23 rue Daniel Saint Pol – 72100 Le Mans. contact@effervsens.fr
Contacter l'organisme ci-dessus pour avoir les dates de sessions programmées (environ 1 démarrage par mois).

Intervenante :

Nathalie MARTIN
Consultante RH et bilan de compétences, Coach professionnelle certifiée, PCM®

Tarif

1020 € TTC, prise en charge totale possible via CPF et OPCO. Contacter l'organisme pour les démarches.